

*Compte-rendu du 3^{ème} Conseil d'école***Etaient présents :**

Les enseignantes : Mmes Chevillard-Pradier, Bittendiebel, Trometer, Champougny, Durr, Brandt,
Les représentants de parents d'élèves : M.Keller, Mme Khanoussi, Mme Chaspoul, Mme Bounachada
Mme Flick (RPS) et M. Herrmann (Adjoint au Maire, président de l'Eurométropole)

1) Points mairie

- a. Ordinateurs de la BCD : Comme ils sont inutilisables dans ce qui tient lieu de salle informatique, les enseignantes demandent, avec l'appui de l' IEN, qu'ils soient déplacés dans les salles de classe. L'installation du réseau filaire n'est pas nécessaire, puisque l'école dispose d'une prise CPL (Courant porteur en ligne) utilisable si nécessaire.
M. Herrmann prend note de cette demande déjà formulée plusieurs fois auparavant.
- b. Fenêtre du bureau ATSEM au rdc : elle est dangereuse car elle ne se referme pas correctement et risque de chuter sur un membre du personnel (elle fait plus d'1 m² et est très lourde).
Des entreprises vont venir établir des devis, la demande est en cours.
- c. Boîte aux lettres : Malgré plusieurs réparations, elle n'est plus étanche et le courrier est trempé les jours de pluie. Le changement de la boîte et l'installation d'une structure de protection renforcée sont nécessaires.
La demande a été faite par le RPS et est en train d'être traitée par le service compétent.
- d. Local poubelle : Malgré de nombreuses réparations, les planches sont fragilisées et des clous et agrafes qui dépassent sont dangereux.
Des entreprises sont venues faire des devis. L'affaire est toujours en attente.
- e. Pied des arbres : La terre a été retirée. Mais les enfants creusent encore. Une deuxième couche destinée à aplanir la première était annoncée. Les enseignantes précisent qu'il serait bon d'effectuer le remplissage pendant les congés, pour que la matière puisse durcir avant l'arrivée des élèves.
- f. Restructuration du rangement dans la salle de motricité : L'installation a été faite
- g. Arbre de la cour arrière : Un copalme d'Amérique a été planté. Il a bien pris.
- h. Bac à sable : Le sable a été changé, mais ressemble beaucoup à du gravier. Nous déplorons ce fait.
- i. Odeurs dans les toilettes : Il n'y en a quasiment plus depuis que les tuyaux d'évacuations des eaux usées ont été refaits à neuf. Toutefois, les recherches continuent pour identifier précisément la provenance des odeurs.
- j. Taille des arbres : La demande est toujours en cours.
- k. Renouvellement de l'abri de jardin : Il n'est pas prévu en 2016.
- l. Miroir convexe : Les parents redemandent qu'il soit mis en place un miroir convexe à l'angle de la rue des Veaux et de la passerelle de l'abreuvoir.

2) ATSEM

Actuellement, l'école dispose d'une équipe d'ATSEM formidable et efficace.

Pour l'année prochaine, c'est l'incertitude la plus totale ! En effet :

- Une ATSEM est en fin de contrat. Elle a réussi le concours d' ATSEM.

Nous espérons qu'elle sera embauchée par l'Eurométropole et qu'elle pourra rester à l'école.

- L'autre ATSEM, Nadège Gottrand, risque d'être obligée de prendre un congé parental. Elle ne le veut pas, mais sa crèche actuelle de la Robertsau ne veut plus prendre son fils car la famille a emménagé à Schiltigheim. Et la ville de Schiltigheim refuse de lui attribuer une place en crèche, car les 2 parents travaillent. Les nourrices ou les microcrèches coûtent beaucoup trop cher pour cette famille dont le salaire le plus élevé est celui de l'ATSEM. Il ne leur reste que la solution du congé parental.

La situation est désespérante.

L'organisation actuelle du ½ poste ne convient pas car les ATSEM se retrouvent en sous-effectif la moitié de la semaine.

Cela pose toujours des problèmes de **gestion des situations d'urgence** (vomi en classe, change lors des épidémies de gastro, etc), mais aussi **d'apprentissage**, de **pédagogie** : En effet, on ne peut proposer des activités de motricité correctes lorsqu'on se retrouve seul avec 30 enfants. De même, les ateliers d'apprentissage en classe ne peuvent se dérouler sereinement lorsqu'une enseignante doit assurer seule la gestion de 5 groupes de 6 enfants.

Nous aimerions revenir à l'ancienne organisation où le ½ poste était pourvu tous les matins, et seulement les matins. L'idéal serait de trouver une ATSEM qui travaille à mi-temps.

Le nettoyage pédagogique cet été : On se demande comment il sera organisé, puisque le contrat d'une des ATSEMs (Anne-Gaëlle) s'arrête mardi 5 juillet et l'ATSEM qui est sur le demi-poste du rez-de chaussée a choisi de faire le nettoyage dans l'autre école, qui a des horaires d'été qui lui conviennent mieux.

Pour l'instant il n'y aura donc qu'une ATSEM actuellement en poste dans l'école pour effectuer l'ensemble du nettoyage pédagogique (les jeux et le matériel utilisé en classe).

3) Périscolaire

Matériel de récréation : il est partagé entre le périscolaire et l'école. Il s'use. Il serait bien que périscolaire et école fassent un réassort, et on œuvre dans ce sens.

Informations des parents vers le périscolaire : Les informations (changement des personnes autorisées à chercher l'enfant ou autre) sont souvent transmises aux enseignantes le matin même pour le soir.

On demande l'installation d'une boîte aux lettres pour le périscolaire et une pour la maison des jeux. Pour le périscolaire, une boîte a été mise en place par l'équipe périscolaire, dans l'entrée de l'école, au niveau du menu de la restauration scolaire. Les parents sont invités à y déposer les messages qu'ils souhaitent transmettre à l'équipe périscolaire.

De plus, il serait appréciable que les animateurs aient le temps de s'organiser avant de chercher les enfants, notamment, lorsqu'il y a des animateurs remplaçants, pour pouvoir les mettre au courant de leur tâche.

Cette demande a été prise en compte.

4) Sécurité des enfants : Fermeture à clé du petit portillon pendant le temps scolaire

Des enfants ont compris comment ouvrir le portillon près des boîtes aux lettres. Nous devons donc fermer ce portillon pendant le temps scolaire.

Un mot sera distribué aux parents et la mesure prendra effet lundi 6 juin.

5) Kermesse et spectacle – organisation

15h35 : prise en charge des enfants par la garderie /les parents.

16h45 : les enfants reviennent en classe pour se préparer.

17h00 : spectacle

A la fin du spectacle, les enfants attendront, assis autour de leur maîtresse, d'être cherchés par leurs parents. Ceux qui restent seront confiés aux animateurs de la garderie et retourneront dans les salles de garderie.

17h30 : début des jeux.

Pendant la kermesse, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Il reste encore beaucoup de créneaux pour encadrer les jeux. Par manque de parents, certains jeux risquent d'être supprimés.

M. Keller a participé à la fabrication de panneaux de signalisation pour les jeux de la kermesse. Nous l'en remercions.

6) Sorties à venir

Judi 30 juin : Parc animalier de Sainte Croix

8h00 : être tous à l'école

17h00 : retour prévu à l'école.

Prévoir une tenue adaptée à la météo

Les crédits mairie permettent de payer 2 cars sur temps scolaire (8h30-15h45) (630€)

La coopérative scolaire subventionne les frais de dépassement et un car supplémentaire (700€) et les entrées des adultes accompagnateurs (19 gratuits).

7) Projet d'école et Jeux de cour

Une des 3 actions du projet d'école est « Développer la solidarité et le respect ». Les enseignantes ont mis en place des jeux de cour.

Le bilan est très positif : il y a beaucoup moins de conflits et de petites blessures les jours où les jeux sont sortis.

8) Rentrée 2016-2017

La classe se terminera mardi 5 juillet.

La rentrée des enfants aura lieu jeudi 1^{er} septembre.

Les classes étant très chargées (30 élèves par classe), les enfants de Petite Section feront une rentrée échelonnée, avec le soutien des parents qui encouragent ce dispositif qui permet aux nouveaux élèves de découvrir leur école dans un climat plus apaisé.

Mme Chevillard-Pradier

Directrice

Mme Bittendiebel

Secrétaire de séance